

N° 90 /// Novembre-décembre 2012

Diagonales

Magazine romand de la santé mentale

28^e Cycle
de conférence de Cery
**L'amour
dans la tourmente**

Actuel
**Le «Livre rouge»
de C. G. Jung**

Dossier
**Handicap:
accepter nos différences**



graap

fondation
groupe d'accueil et
d'action psychiatrique

4 Dossier
Handicap: accepter nos différences
 Comment trouver sa place dans la société lorsqu'on vit avec un handicap? Il faut d'abord que la société le veuille bien et que nous acceptions de vivre ensemble, à l'école, au travail... Il s'agit aussi de reconnaître la force créatrice et les ressources exceptionnelles qui habitent ceux qui portent en eux une différence.

8 Actuel
Le «Livre rouge» de C. G. Jung
 Le fac-similé d'un carnet intime de Jung vient d'être publié. Un ouvrage somptueux qui nous plonge au cœur de sa pensée et de sa vie intérieure.

10 Rebondir
Une aventure communautaire
 Les Activités communautaires de Cery se présentent: un programme qui fait la part belle à la créativité.

12 28^e Cycle de conférences de Cery
L'amour dans la tourmente

14 Eclairage
 Le concept de schizophrénie

15 Diagnostic
 Le syndrome de Stockholm

16 Société
 Police et crise psychique
 Brèves de la CORAASP

17 Avancées scientifiques
 La nourriture: drogue dure?

18 Tendances
 La santé sur le Net

19 J'ai lu - J'ai aimé
 Survivre à l'innommable

20 Témoignage
 Traverser la maladie

21 Les Carnets d'Hélène
 Le temps suspendu

22 J'ai vu - J'ai aimé
 Une renaissance



QUAND LA FRAGILITÉ LÈVE LES MASQUES

Un dixième de la population mondiale serait touché par un handicap, selon l'OMS. Derrière cette proportion impressionnante: des atteintes à la santé physique ou mentale, sources parfois de grandes souffrances. Suivant le degré d'invalidité, mener une vie qui réponde aux normes sociales et économiques s'avère difficile, voire impossible.

Pourtant, les personnes handicapées ont droit, elles aussi, à une place dans la société. Mais comment faire pour que leur différence soit acceptée? Ce nouveau dossier de «Diagonales» esquisse quelques pistes de réflexion. Avec d'abord un constat: malgré des progrès décisifs dans la reconnaissance du handicap, bien du chemin reste à faire. Contrairement à de nombreux autres pays, la Suisse n'a pas encore ratifié la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées. Peut-être le fera-t-elle dans les prochains mois, à condition qu'une volonté politique plus nette se dessine.

Pourquoi tant de réticences? Le handicap reste méconnu et continue à susciter de la peur et de la méfiance. Souvent plus sombre, plus «heurtante» que l'image enjolivée qu'en donne le cinéma, la fragilité nous renvoie à nos angoisses les plus profondes, à nos limites et à nos propres faiblesses. Autant de choses qui questionnent avec âpreté les personnes en bonne santé et s'opposent aux valeurs de performance, d'intelligence, de beauté érigées en principes à suivre dans notre société occidentale.

Et pourtant, l'invalidité n'est pas forcément synonyme d'incapacité. Souvent, elle appelle à un dépassement radical de soi. L'expérience de la fragilité la plus totale fait craquer toutes les illusions, lève les masques et ouvre des portes vers une dimension plus fondamentale, plus vraie, plus essentielle. De nombreux artistes, à l'image de la Vaudoise Aloïse Corbaz, figure de proue de l'art brut, n'ont-ils d'ailleurs pas puisé dans leur «invalidité» des ressources étonnantes?

Plus anonymes, d'autres personnes handicapées ont su, pour leur part, développer une sensibilité du cœur, un surplus d'humanité dont souvent témoignent avec chaleur l'entourage ou les accompagnants en institutions. C'est alors que le handicap se dévoile comme étant bien autre chose qu'un poids, objet d'une prise en charge. Mais à condition d'oser la rencontre et de savoir se laisser surprendre.

Joël Meylan

LES BUTS DU GRAAP-FONDATION

1. Veiller à la prise en compte des intérêts des personnes souffrant de troubles psychiques et de leurs proches ainsi que promouvoir la santé mentale au sein de la communauté.
2. Informer la population et la sensibiliser aux problématiques en lien avec la santé mentale et développer la solidarité et l'entraide.
3. Favoriser la réinsertion sociale et professionnelle des personnes concernées par une maladie psychique ainsi que l'exercice de leur rôle de citoyens.
4. Promouvoir des structures qui favorisent la santé sociale de la collectivité et les exploiter.
5. Développer et offrir aux intéressés des méthodologies et des services qui contribuent au rétablissement de la santé psychique des individus.
6. Offrir à la communauté des prestations qui lui soient utiles et permettent une intégration mutuelle.
7. Maintenir et développer des réseaux régionaux, nationaux, internationaux d'échanges et d'informations.
8. Exploiter des structures d'accueil d'enfants (crèches, garderies, etc.), cela indépendamment des autres activités.